



ADMR
pour tous, toute la vie, partout



SERVICES AUX PERSONNES

1^{er} réseau national et associatif d'aide à la personne

- Enfance
- Maison
- Handicap
- Soins et services aux séniors

Union nationale ADMR

- 3 200 associations
- 100 000 salariés
- 80 000 bénévoles
- + de 680 000 clients bénéficiaires

Fédération ADMR de l'Ain

- 30 associations
- 718 salariés
- 300 bénévoles

Fédération ADMR de l'Ain
801, rue de la Source
01440 Viriat

Tél. 04 74 23 21 35
info01@fede01.admr.org
www.fede01.admr.org

“
Une dynamique de territoire

SOLIDARITÉ ET INNOVATION



Pique-nique organisé dans une résidence autonomie senior Haissor.

L'ADMR à vos côtés, de la naissance à la fin de vie

Créée à l'issue de la seconde guerre mondiale pour accompagner les femmes restées seules, l'ADMR poursuit ses missions avec la même ferveur 80 ans plus tard, même si la branche famille a progressivement été supplantée par l'accompagnement des seniors, évolution sociétale oblige. Quels services sont concrètement proposés par l'ADMR ? Explications en 4 rencontres.

PAR ANNE PAGNOTTE-BIEL

ENTRETIEN DE LA MAISON

C'est souvent l'activité la plus connue lorsque l'on évoque l'ADMR et, pourtant, Grégory Marillier, directeur général de la Fédération aindinoise, tempère : « Nous réalisons tous les travaux d'entretien bien sûr : ménage, repassage, aide à la préparation ou livraison des repas, voire jardinage et petit bricolage, pour tous les publics et pas uniquement les personnes dépendantes. Mais ce service que l'on appelle "confort" représente toutefois une partie minoritaire de notre activité au regard de l'accompagnement des familles, des malades et des personnes dépendantes ou en perte d'autonomie. » Cette offre payante est accessible à tous et ouvre droit, selon les cas, à des crédits d'impôts. ■

ENFANCE ET PARENTALITÉ

L'arrivée d'un enfant bouleverse toujours la vie d'une famille et rend parfois nécessaire l'aide d'une tierce personne, « pour l'entretien de la maison, les courses, l'accompagnement des ainés à leurs activités et bien sûr la garde d'enfants », rappelle Véronique Forissier, responsable de ce pôle historique. Ce service s'opère au domicile, « parfois de manière partagée entre plusieurs familles même si c'est encore peu développé à ce jour » ou dans les trois microcrèches gérées par l'ADMR. Ces structures de 10 à 12 places proposent



Grégory Marillier
Directeur général de la Fédération aindinoise

un avantage indéniable pour les parents aux horaires décalés : un accueil de 6 h à 19 h 30 ou 20 h 30. L'accès à ces solutions d'accompagnement de la vie de famille ouvre le droit aux allocations de la CAF ou de la MSA en fonction des revenus du foyer, avec un éventuel reste à charge pour les bénéficiaires. Une association dédiée de techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF), rattachée au pôle Enfance et parentalité de l'ADMR, apporte quant à elle un soutien aux familles de la grossesse à la vie de l'enfant. Un appui qui va du conseil en puériculture à l'aide aux démarches administratives en passant par des actions éducatives telles que jeux ou aide aux devoirs, et même des recommandations d'aménagement de la maison... Cette équipe est également chargée de la



Famille et enfants - Noël en crèche

mise en œuvre de l'aide sociale à l'enfance avec le Département : visite au domicile ou médiation lors des rencontres entre les enfants placés et leurs parents. « L'activité des TISF représente 70 % des missions du pôle », précise Véronique Forissier.



Véronique Forissier
Responsable pôle Enfance et parentalité

ACCOMPAGNEMENT AUX SENIORS

« Rester le plus longtemps possible à domicile dans les meilleures conditions possibles » : c'est ainsi que Myriam Lyonnet résume la mission du pôle qu'elle dirige. « Nos équipes apportent une aide au senior que ce soit par l'habillage, l'aide aux repas, l'entretien du domicile, l'écoute bienveillante, mais aussi par l'accompagnement dans la vie sociale : rendez-vous chez le coiffeur, promenade ou visite à un ami. » Les auxiliaires de vie s'avèrent en outre être un soutien fort aux aidants : la prise en charge partagée du proche âgé leur libère du temps et les apaise.

« Tant que la personne n'a pas besoin de médicalisation, nous pouvons l'aider à rester chez elle » explique Myriam Lyonnet. À domicile ou dans l'une des six résidences Haissor¹ pour garder un logement privé tout en partageant un projet de vie et un espace avec les autres résidents. Les bénéficiaires de l'APA² sont les principaux usagers du service d'accompagnement



Myriam Lyonnet
Responsable du pôle Autonomie

aux seniors, ouvert à tous les inactifs de plus de 60 ans qui entrent dans la dépendance. ■

ZOOM SUR LA SANTÉ

Vieillir chez soi implique parfois de recevoir des soins d'hygiène et de confort, tels que lever ou toilette parfois complexe, pratiqués par des professionnels de santé. L'équipe du SSIAD intervient sur prescription médicale, procède à une évaluation des besoins pour déclencher la prise en soins. À l'issue de cette visite l'infirmière coordinatrice rédige et présente le plan de soins à l'équipe aide-soignante et déclenche la prise en soins de la personne. Face au nombre de places limité, un délai peut être donné avant mise en œuvre du service par l'ADMR ou d'autres associations selon les territoires afin de couvrir l'intégralité du département de l'Ain. La santé, c'est aussi un accueil de jour itinérant qui permet aux personnes atteintes de troubles cognitifs



Adeline Ricol
Cadre de santé

(maladie d'Alzheimer ou maladie apparentées) de « conserver un lien social et de maintenir leurs fonctions cognitives à travers un déjeuner partagé et des activités organisées par des aides médico-psychologiques, aides-soignantes ou éducateurs spécialisés » précise Adeline Ricol, cadre de santé. Une journée d'accueil bénéfique pour les aidants en proposant un temps de répit. « Mieux vaut prévenir que guérir » dit l'adage, c'est en ce sens qu'un service de téléassistance est proposé par l'ADMR : Filien Connect est disponible



sur abonnement pour toutes les personnes isolées qui peuvent alerter un opérateur par le biais d'un bracelet connecté en cas de chute ou de douleurs. Rappelées immédiatement, elles sont prises en charge par les secours le cas échéant. ■



Balade en rosalie à l'accueil de jour

Et le handicap dans tout ça ?

Les personnes handicapées disposant d'une prise en charge PCH³ peuvent bénéficier d'une aide de l'ADMR, soit dans leur vie quotidienne à l'instar de ce qui est proposé aux seniors, soit à travers le SSIAD dans la limite des places disponibles.

En janvier 2026, de nouvelles places ouvriront d'ailleurs dans les SSIAD de Châtillon-sur-Chalaronne et Ceyzériat.

Solidarité et inclusivité pourrait être le mantra de l'ADMR de l'Ain, qui accompagne et anticipe les demandes des familles, des personnes malades, âgées ou en situation de handicap en élaborant une offre de services de plus en plus diversifiée pour accompagner chacun tout au long du cycle de la vie.

¹ Habitat intermédiaire service solidaire regroupé

² Allocation personnalisée d'autonomie, financée par le Conseil départemental

³ Service de soins infirmiers à domicile

